



AVIS PUBLIC AU TIERS Consultation

Conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, L.R.Q., c. A-2.1, la Municipalité des Cèdres avise publiquement le tiers, Les Entreprises Daniel Bourgon Inc., qu'elle a reçu une demande d'accès visant à obtenir des renseignements qu'il nous a fournis.

Suivant l'article 25 de la Loi, nous sollicitons vos observations afin de nous permettre d'évaluer l'accessibilité de ces renseignements. Nous vous invitons à communiquer avec M. Jimmy Poulin, responsable de l'accès aux documents au numéro suivant : 450 452-4651 afin que nous puissions vous fournir des précisions additionnelles sur cette consultation.

Veillez prendre note que vous bénéficiez d'un délai de 20 jours de cet avis pour nous fournir vos observations à défaut de quoi, vous serez réputé avoir consenti à la communication de ces renseignements.

DONNÉ à Les Cèdres, ce 31^e jour de mars 2021.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Secrétaire trésorier